

# Un nouveau souffle pour la politique culturelle

**INTERVIEW** Rencontre avec Jean-Louis Fabiani Sociologue.

Par **SYLVAIN BOURMEAU**

Directeur d'études à l'EHESS et professeur à la Central European University de Budapest, le sociologue de la culture Jean-Louis Fabiani fut aussi, un temps, directeur des affaires culturelles en Corse. A l'occasion du Forum de *Libération* à Avignon, dont il observe depuis de longues années le Festival, il tente une mise à plat de la politique culturelle.

POURQUOI LE CADRE GÉNÉRAL DE LA POLITIQUE CULTURELLE NATIONALE, FIXÉ IL Y A TRENTE ANS LORS DE L'ARRIVÉE DE LA GAUCHE AU POUVOIR, DEMEURE-T-IL LA RÉFÉRENCE ?

Il y a là une sorte d'énigme. Dans un livre publié en 1996 et réédité en 2004 (1), Philippe Urfalino a fait le constat impeccable de l'épuisement de la notion spécifiquement française de «politique culturelle», inventée en 1959 sous le ministère d'André Malraux puis requalifiée à gauche et dotée de moyens supplémentaires durant le premier ministère de Jack Lang, entre 1981 et 1986. Durant ce gros quart de siècle, des moyens d'action spécifiques et des formes de justification idéologique ont été mis en place. L'action culturelle d'André Malraux et le développement culturel de Jack Lang ont eu en commun trois piliers. D'abord, un partage entre l'éducatif et le «sensible», qui assurait à la Culture un domaine spécifique, beaucoup plus vaste que celui que commandait l'ancien secrétariat aux Beaux-Arts sous les Républiques précédentes: l'école n'était pas en mesure d'assurer la transmission des valeurs esthétiques et devait être suppléée par l'action culturelle. C'est le sens du célèbre adage malrucien : «*L'école apprend à connaître Racine, la culture apprend à l'aimer.*»

Ensuite, il s'agit de «*rendre accessibles les chefs-d'œuvre de l'humanité au plus grand nombre de Français*», c'est l'impératif de démocratisation, dont il faut signaler qu'il s'appuie sur la solidité d'un canon culturel ; il existe un stock bien défini de valeurs culturelles universelles, qu'il s'agit de diffuser. Enfin, troisième pilier, peut-être moins connu du grand public, c'est l'impératif de professionnalisation des intervenants de la culture, artistes et autres opérateurs. La culture est une affaire aussi sérieuse que les autres dans l'espace des professions, et la légitimité de l'intervention ministérielle est à ce prix. Ce socle d'origine va être intensifié lorsque Jack Lang va arriver au ministère de la Culture. On assiste à la réaffirmation du partage entre l'ordre du sensible et l'ordre scolaire, à la transformation de l'action en développement culturel et à la reconnaissance accrue des artistes professionnels par le pouvoir politique.

LA POLITIQUE DE LANG S'INSCRIRAIT DANS LA CONTINUITÉ DE MALRAUX ?

Non, des contradictions vont instantanément se faire jour. La première est causée par la politique de décentralisation élaborée par Gaston Defferre qui va déplacer une partie de l'initiative culturelle vers les collectivités territoriales, alors que le modèle français de politique culturelle est très étroitement lié à l'échelon national d'intervention. Il y en a d'autres : en reconnaissant l'égalité de dignité de toutes les formes de culture, un des grands affichages de l'ère Lang, le ministère travaille à dissoudre la notion de canon culturel et réduit de ce fait à terme la légitimité de sa propre intervention. L'histoire du ministère doit se lire en parallèle avec l'essor des industries culturelles, qui fournissent des alternatives de plus en plus transnationales à l'offre culturelle publique. Enfin, en se dotant d'un service des études uniques au monde sous la direction d'Augustin Girard, le ministère a aussi créé les conditions de sa propre évaluation : l'action culturelle, on peut le mesurer, n'a pas réussi à modifier radicalement la composition sociale des publics.

Un désenchantement idéologique s'est développé au sein du ministère dès la fin des années 80, contestant, au nom des impératifs de la mission culturelle, la routinisation et la bureaucratisation des activités aussi bien que le centrage sur les impératifs de communication et les exigences du court terme. Mais l'association des thèmes de la professionnalisation et de la démocratisation était si puissante qu'elle n'a pas donné lieu à une véritable élaboration critique. C'est plutôt le fait que le ministère ait failli à ses missions que ces missions se soient dissoutes au contact des événements qui était montré du doigt. C'est ce qui explique tous ces discours de «refondation» des politiques culturelles et la nostalgie assez vaine pour les périodes précédentes. C'est comme si le désenchantement se trompait d'objet et qu'il interdisait toute critique du montage idéologique et politique du passé. Il faut dire que la forme de justification classique de la politique culturelle en France est sans doute la plus élaborée et la plus séduisante. Son grand charme est de ne pas être technique et de se distinguer d'emblée de toutes les autres formes de politiques publiques, qui ne font pas rêver.

LES PROGRAMMES DES PARTIS POLITIQUES SONT QUASIMENT MUETS SUR LA CULTURE. POURQUOI ?

Inventée par la droite gaulliste et reformatée idéologiquement par la gauche de Mitterrand, la politique culturelle est sans doute beaucoup moins dissensuelle qu'on ne le croit à voir quelques batailles culturelles, comme celle qui s'est déroulée à Avignon en 2005 lorsque Jan Fabre était l'artiste invité. La routinisation et la technicisation des dispositifs ont fait leur œuvre, et il est impossible de produire des effets politiques significatifs lorsqu'on parle de culture. L'intensité de la consommation des produits offerts par l'industrie culturelle tend à occuper tout l'espace et les marges d'action sont beaucoup plus faibles qu'autrefois. On comprend que les politiques désertent au niveau national un terrain où ils ne feront pas la différence. Les choses sont très différentes au niveau territorial, où la culture peut faire l'objet d'un affichage spécifique, engendrer des conflits et contribuer à l'identité politique d'un élu.

LA CULTURE EST-ELLE CONSIDÉRÉE COMME MOINS CENTRALE QU'IL Y A TRENTE ANS ?

C'est un fait si on lit les programmes des partis ou si on considère leurs déclarations d'intention. Le Parti socialiste, qui a dans le passé beaucoup investi dans ce domaine, est un excellent exemple, bien que sa première secrétaire, dont la qualité de la politique culturelle municipale est reconnue au-delà de son parti, dit que son rêve aurait été d'être ministre de la Culture. Un rêve seulement, car, au-delà de la rhétorique démocratique qu'on voit reflourir chaque été à Avignon, il existe un scepticisme partagé sur les capacités d'action. La crise est aussi passée par là, qui redéfinit les priorités et renvoie une bonne partie des investissements culturels du côté du supplément d'âme. L'austérité programmée n'est pas un facteur favorable sous ce rapport.

L'ÉTAT N'AURAIT PAS SU S'ADAPTER AUX TRANSFORMATIONS DES PRATIQUES CULTURELLES, À LA REMISE EN QUESTION DES HIÉRARCHIES CULTURELLES TRADITIONNELLES ?

Il n'est pas simple de répondre à cette question. Si on considère la reconnaissance de l'égale dignité des pratiques culturelles sous Jack Lang comme une tentative de remise en question, on peut dire qu'il y a eu une tentative pour saisir des évolutions culturelles et leur donner une forme politique. Lorsque j'étais directeur régional des affaires culturelles en Corse entre 1988 et 1991, j'ai été le témoin actif de la requalification des polyphonies corse et de leur reconnaissance comme forme culturelle majeure, ce qu'on ne leur dispute plus aujourd'hui. Les conservateurs en matière culturelle, d'Alain Finkielkraut à Marc Fumaroli, ne cessent d'ailleurs de vitupérer contre cet abandon de poste de la puissance publique. Mais il est vrai aussi que le soutien moral à de nouvelles formes culturelles coexiste avec une inertie très forte des arbitrages financiers, qui se font toujours en faveur des grands équipements et de la capitale.

LE SECTEUR CULTUREL CONCERNE DES PROFESSIONNELS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX. COMMENT VIVENT-ILS LE BROUILLAGE DE LA POLITIQUE CULTURELLE ?

Le développement des politiques culturelles impulsées au niveau national et relayées à l'échelon territorial a été l'occasion du développement de nouveaux métiers, dans la médiation notamment

(je crois qu'il y a désormais 400 formations universitaires dans ce secteur) ; et aussi, on le dit moins, de la redéfinition de nombreux métiers traditionnels, comme ceux de conservateurs ou de bibliothécaires. Ce nouvel univers professionnel est sans doute d'ailleurs un des résultats les plus tangibles de la politique culturelle à la française, et il a contribué à conforter une nouvelle couche sociale, celle des professions intermédiaires. Ces catégories vivent souvent leur métier dans le désenchantement, d'abord parce que l'entrée dans le métier s'est faite en fonction de grandes attentes : contre les routines et les difficultés croissantes du métier d'enseignant, les entrants, assez souvent de jeunes femmes issues des couches moyennes, ont cru y trouver le lieu idéal de leurs aspirations sociales. La réalité est contrastée. L'action culturelle est fondée sur la croyance en l'existence d'un bien commun dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est singulièrement absent du discours politique, comme en témoigne la triste rhétorique de la «culture pour chacun» développée récemment par le ministère et qui a été largement vécue comme un abandon.

#### LES VILLES RÉPONDENT-ELLES AUJOURD'HUI DAVANTAGE À LA DEMANDE DE CULTURE ?

La logique de l'action culturelle s'est largement territorialisée. La culture est devenue un objet local et les élus doivent tenir compte de l'expression des citoyens. Bien entendu, les politiques municipales ne sont pas toujours excellentes et les exigences des professionnels de l'action et de la médiation pas toujours prises en compte. Il y a dans ce secteur un fort désenchantement qui tient au fait que la professionnalisation de l'action culturelle se heurte toujours à la tentation qu'ont les élus locaux de s'ériger en arbitres du goût. La reconnaissance des compétences spécifiques des acteurs aussi bien que la nécessité de critiquer les approches de la culture comme martingale pour attirer le touriste aisé sont nécessaires. Dans certains cas, et de manière paradoxale, la professionnalisation des acteurs n'a pas donné lieu à la sécurisation de leur position : c'est le cas des conservateurs de musée, en particulier, dont la position est très fragile. En outre, dans les collectivités locales, et pas seulement dans celles du sud de la France, des logiques clientélistes et l'imposition de formes d'allégeance politique contraignent très fortement la marge d'action des professionnels de la culture.

#### SI LA POLITIQUE CULTURELLE NOUVELLE PEINE À ÉMERGER, N'EST-CE PAS LIÉ À SON INCAPACITÉ À VÉRITABLEMENT PENSER LES PUBLICS ?

Evidemment. Il faut ici entendre public au pluriel, comme une série de collectifs rassemblés autour d'une œuvre, d'un genre ou d'une forme, et prendre acte de leur irréductible diversité aussi bien que de leur redéfinition permanente, bien que les fidélités culturelles soient ordinairement plus mises en relief par les sociologues. Il faut partir ici de la notion de droit à la culture définie en 1948 comme droit humain. S'il est facile de nourrir cette définition par la notion de dignité culturelle, qui a été un puissant moteur de politiques régionales, particulièrement dans l'Espagne postfranquiste, il est plus compliqué de penser ce que pourrait être la composition de tous ces publics en un public universel, qui pourrait être construit à partir de la constitution d'un bien commun culturel.

La participation à la vie culturelle reste la meilleure manière de mettre en tension les choix esthétiques individuels et les engagements collectifs. La notion de sphère culturelle publique, développée par Jim McGuigan, me paraît un outil intéressant pour penser les potentialités critiques ouvertes par la vie culturelle en ce qu'elle rend possible la mise en question des formes standardisées de la consommation culturelle. C'est le sens de mon travail sur le public des Cemea à Avignon, qui élabore collectivement une forme d'élaboration critique qui devient un outil civique. Il ne faut jamais désespérer de l'action culturelle. L'observation sociologique, en montrant les limites et les illusions des politiques publiques, ne condamne jamais à l'inaction ni à la délectation morose. Elle invite simplement les citoyens à se constituer comme public, au sens de John Dewey, et à exercer leurs responsabilités critiques.

(1) L'Invention de la politique culturelle, «Pluriel», Hachette.